

L'«académisation» n'est pas le but de la formation professionnelle

Document complémentaire à la lettre d'information PANORAMA.actualités du 16 septembre 2009

Nouvelle 6766fa

La «tertiarisation» et l'avenir de la formation professionnelle – Contribution à la discussion

On assiste actuellement à une tendance qui vise indiscutablement l'«académisation» de la formation professionnelle et entraîne entre autre une généralisation des connaissances. Cette nouvelle tendance est discutée dans cet article, où il est montré que la formation professionnelle est beaucoup plus liée à des objets que ce que l'on admet généralement et que les aptitudes et savoir-faire gardent toute leur importance, surtout dans les métiers manuels. Mais ce texte postule aussi qu'il faut examiner dans quelles professions les exigences intellectuelles et académiques augmentent et impliquent des adaptations dans la formation professionnelle. Rolf Dubs, Saint-Gall

Au sujet de certaines notions

La notion de tertiarisation est encore et toujours utilisée sous différentes acceptions. D'un côté, la tertiarisation est considérée comme l'équivalent de l'académisation, c'est-à-dire une tendance où une formation académique est exigée pour un nombre croissant de professions. Dans une autre interprétation du terme «tertiarisation», on met l'accent sur la valorisation des filières existantes, par exemple le passage d'une formation professionnelle supérieure à une filière de formation en haute école spécialisée. Une troisième description repose sur la création dans l'ensemble de la formation professionnelle d'un système de transition permettant de toujours pouvoir passer à un niveau supérieur par la formation continue. Il peut s'agir de la possibilité de suivre une filière de formation plus élevée à partir de tout titre professionnel, ou d'obtenir un nouveau titre professionnel reconnu en suivant librement des modules plus exigeants.

Causes de la tertiarisation

Avant d'examiner cette évolution, il s'agit d'en connaître les causes. Premièrement, il apparaît que les exigences de qualification augmentent dans tous les métiers. Cette observation incontestée doit cependant être différenciée. Dans les commentaires superficiels, on ne parle que de l'élévation des exigences intellectuelles, qui ne concernent cependant pas

toutes les professions (pour les maçons, par exemple, les exigences intellectuelles n'augmentent que dans une certaine mesure. Mais, par contre, d'autres thèmes comme celui de la sécurité au travail prennent de l'importance dans les processus fortement mécanisés). Les exigences professionnelles augmentent donc partout, mais de diverses façons. Cela signifie qu'une tertiarisation dans le sens d'une «académisation» n'est pas indispensable partout. Deuxièmement, le rapport entre les positions

A propos de la tertiarisation

Dans ses caractéristiques essentielles, notre système de formation professionnelle a été conçu à une époque où l'industrie et les arts et métiers marquaient de leur empreinte le monde du travail en Suisse. Mais aujourd'hui, c'est le secteur tertiaire – ou secteur des services – qui emploie les trois quarts des personnes actives. Quelles sont les conséquences de ce changement pour la formation professionnelle? Quelles sont les adaptations que cela implique? Ou bien même: faut-il remplacer notre système parce qu'il ne correspond plus aux exigences? Nous avons posé ces questions à des représentants du monde scientifique et du domaine de la pratique.

Leurs réponses seront publiées comme documents PANORAMA.plus. www.edudoc.ch/record/35113 indique les contributions déjà parues et celles qui paraîtront ultérieurement.

La rédaction.

L'«académisation» n'est pas le but de la formation professionnelle

professionnelles et les salaires, surtout au bas de l'échelle dans les entreprises, est toujours plus lié à des titres professionnels. Cela explique pourquoi les associations professionnelles se battent pour la revalorisation de leurs filières de formation et de leurs diplômes. Un exemple typique dans ce sens est celui du combat pour obtenir le titre «Bachelor of Science» ou la funeste tendance à couronner chaque formation continue commerciale du titre «MBA». Il est douteux que ceci soit nécessaire en rapport avec la qualité de la formation. Troisièmement, de nombreux prestataires de formation s'efforcent - sous l'enseigne de la flexibilisation de la formation professionnelle - de relier entre eux certains modules afin de pouvoir offrir des titres de diplômes nouveaux et suffisamment médiatiques grâce aux combinaisons de modules. Le danger de ces offres de formation, souvent en cours d'emploi, est de pousser les aspects théoriques de la formation professionnelle même quand ils sont inutiles et n'améliorent pas la qualité de cette formation. Il se pose ainsi une question à la fois simple et provocante: La tertiarisation est-elle surtout nécessaire, dans le sens des deux premières définitions, pour répondre à l'évolution des exigences professionnelles, ou s'agit-il seulement de réflexions construites ou de questions de prestige qui conduisent à critiquer le système actuel de la formation professionnelle? Il n'existe pas de réponse générale valable à cette question. Il faut en premier lieu aborder le problème à partir des objectifs que l'on propose pour la formation professionnelle.

Contradictions dans la conception des buts de la formation professionnelle

Le livre blanc annoncé par les Académies suisses des sciences soutient l'idée qu'en raison de la rapide évolution de la société, les jeunes devront à l'avenir disposer uniquement des compétences intellectuelles leur permettant de façon générale d'opérer les transferts nécessaires en vue de n'importe quelle activité. C'est pourquoi les auteurs exigent un quota de maturité beaucoup plus élevé, ce qui va clairement en direction d'une «académisation». Malheureusement, les auteurs du livre blanc sont une fois de plus victime de l'erreur consistant à croire qu'il existe des compétences générales ou de base. Cette façon de voir ne tient même pas la route dans le domaine des disciplines scientifiques, et a fortiori dans la formation professionnelle. Chaque apprentissage est bien plus fortement lié à des objets concrets que ce qui est admis

la plupart du temps. Les aptitudes et savoir-faire sont notamment essentiels dans les métiers manuels. C'est pourquoi une académisation généralisée, et donc une tertiarisation, ne s'impose nullement dans la formation professionnelle. Il faut au contraire examiner quels sont les professions où les exigences intellectuelles augmentent. Il s'agit alors en premier lieu d'adapter continuellement les plans d'étude de la formation initiale. De nombreuses professions sont en retard à ce point de vue et dans ces métiers, il convient aussi d'offrir des possibilités de perfectionnement au niveau tertiaire. Il faut cependant examiner avec soin si le système des examens professionnels et professionnels supérieurs fédéraux, qui ont fait leur preuve en Suisse, doivent être transformés dans tous les cas en des filières en haute école spécialisée. Cette tendance est dangereuse lorsqu'en haute école spécialisée on enseigne les mêmes contenus de la même façon que dans les formations professionnelles supérieures, ou que l'on pousse artificiellement les aspects scientifiques de la formation. Voici pour exemple un cas qui a causé bien des désagréments. On s'est disputé il y a plusieurs années pour savoir si la formation des opticiens devait être déplacée en haute école spécialisée. A cet effet, on a demandé l'avis d'ophtalmologistes travaillant dans des universités et des hôpitaux à l'étranger. Leur opinion fut très claire: le travail des Suisses, comparé à celui des spécialistes allemands et américains, qui eux peuvent même atteindre le niveau du doctorat, a été jugé adapté aux besoins, effectué soigneusement et dans les règles de l'art. Il ne faut bien sûr pas généraliser trop hâtivement. Mais il faut se méfier de la généralisation consistant à affirmer que chaque élévation du niveau formel de formation apporte de meilleurs résultats. La mise en place rapide des hautes écoles spécialisées a certainement été l'une des meilleures décisions de politique de formation prise par les autorités suisses. En effet, il est prouvé que l'on a ainsi mis à disposition des détenteurs d'un apprentissage professionnel un système performant de formation continue répondant à des exigences plus élevées. Ce bon système ne devrait pas être dilué, que ce soit par l'élévation de toutes les filières de formation professionnelle, qui apportent satisfaction, ou par la tendance de certaines hautes écoles spécialisées - pas toutes - qui visent à devenir des universités pour des raisons de prestige.

Cette situation est due en partie au traité de Bologne et à ses titres de Bachelor et de Master. D'une part,

L'«académisation» n'est pas le but de la formation professionnelle

les diplômés des hautes écoles spécialisées souhaitent être considérés comme équivalents des universitaires non seulement sur le plan formel, mais aussi en ce qui concerne la substance des études. Et d'autre part, de nombreux enseignants des écoles professionnelles - pas tous - cherchent à obtenir la réputation des bons enseignants d'universités. Ils rejoignent en cela la mentalité en provenance des Etats-Unis où les enseignants considérés comme les plus à la pointe sont ceux qui parviennent à publier le plus souvent dans des «A-Journals» ou dans les revues «double blind reviewed», quitte à délaisser l'enseignement. On a voulu un peu naïvement éviter ces dérapages en Suisse en attribuant la recherche fondamentale aux universités et la recherche appliquée aux hautes écoles spécialisées. On a amplement constaté maintenant que cette idée était illusoire et que cette division des tâches n'était pas praticable. La mission des hautes écoles spécialisées doit être formulée autrement: Elle s'adresse aux titulaires performants d'un apprentissage qui détiennent une maturité professionnelle et, sur la base de leur nouvelle expérience pratique, leur transmet les compétences de mener à bien des tâches exigeantes liées à leur profession grâce à des méthodes et procédés scientifiques. Une telle mission confère une importance de premier plan à l'enseignement en haute école spécialisée. Elle doit préparer à des activités professionnelles exigeantes - et non former des chercheurs. Il faut espérer que l'économie, dans quelques années, ne devra pas constater que les anciens diplômés des technicums et des écoles supérieures de commerce leurs étaient plus utiles. Sur la base de ces prémisses, qui ne feront sans doute pas l'unanimité, il est possible de décrire de façon plus ciblée l'un des éléments de la tertiarisation du système de formation professionnelle:

- (1) Les apprentissages professionnels et la maturité professionnelle gardent toute leur importance, bien qu'il faille prêter suffisamment d'attention à la flexibilité de la structure de l'apprentissage et à l'adaptation régulière des plans d'étude, comme le prévoit la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Il est décisif que l'économie suisse puisse compter à l'avenir aussi sur des professionnels qualifiés et orientés vers la pratique. Les nouvelles exigences doivent être prises en compte en adaptant les règlements de formation et non en généralisant la tertiarisation.
- (2) Le système actuelle avec les examens professionnels et examens professionnels supérieurs peut être

maintenu si les conditions restent les mêmes, car la qualité de ces formations est régulièrement démontrée

- (3) Les hautes écoles spécialisées ne doivent se mettre à disposition que d'une élite de professionnels formés. Elles ne doivent pas devenir la règle au service d'une élite professionnelle souhaitant se profiler par rapport aux diplômés des hautes écoles universitaires grâce à l'expérience professionnelle. Il serait fatal de voir à long terme toujours plus de formations professionnelles supérieures, alors qu'elles ont fait leurs preuves, devenir des filières de formation en haute école spécialisée. Le danger est grand en effet qu'il s'agisse d'un marché de dupes ou que l'on intellectualise unilatéralement sans vraie nécessité. C'est pourquoi il faut s'assurer que l'on attribue des filières de Bachelor et de Master aux hautes écoles spécialisées uniquement si l'activité professionnelle pose des exigences intellectuelles élevées et implique de l'expérience professionnelle pratique au préalable. Dans l'intérêt de la qualité et de la réputation des hautes écoles spécialisées, il faut renoncer à une tertiarisation motivée par le prestige.

Différenciation de la formation professionnelle

La question de la différenciation de la formation professionnelle est à réexaminer, et non pas à solutionner par la tertiarisation. Deux raisons s'imposent à ce sujet: D'une part, on doit s'attendre à ce que les écarts de performance des apprenants en formation professionnelle initiale augmentent. C'est pourquoi il faut soutenir l'idée des formations initiales de deux ans avec attestation fédérale. Mais il faut développer encore davantage le suivi individuel et éviter de créer des règlements de formation qui correspondent en fait à une copie réduite d'une formation entière (comme celle par exemple de la formation commerciale). Mais il faut s'orienter de façon ciblée par rapport aux besoins de profils professionnels moins exigeants sur le plan intellectuel et encore mieux les définir. D'autre part, il s'agit de mieux différencier certaines professions afin de mieux répondre à l'évolution des exigences et aussi pour contrer le reproche fait au système de formation professionnelle dual, qui s'orienterait encore trop fortement par rapport aux professions manuelles traditionnelles. Prenons l'exemple de la profession de boucher. Celui-ci a besoin d'une autre formation s'il travaille dans une boucherie de village ou dans un abattoir, que le boucher étalier qui prépare la viande pour la vente. Même si elle contredit l'opinion domi-

L'«académisation» n'est pas le but de la formation professionnelle

nante qui souhaite définir des secteurs professionnels plus vastes, une telle différenciation n'ouvrirait pas seulement de nouvelles voies aux apprentis moins doués, mais elle révélerait aussi pour quelles activités plus exigeantes une tertiarisation serait vraiment nécessaire.

La question des titres

C'est avec l'introduction des filières de Bachelor et de Master que la question de la tertiarisation est devenue un véritable problème. A mon avis, l'adoption de ces titres en provenance des hautes écoles américaines s'est faite un peu à la légère, sans considérer suffisamment les différences entre les systèmes de formation américains et européens. Ces titres fascinent - à tort ou à raison - et il est compréhensible que toutes les formes supérieures de formation professionnelle souhaitent s'en munir et qu'en conséquence, la scolarisation de la formation professionnelle se développe. Cette évolution est un défi notamment pour l'économie, qui ne devrait pas encourager l'inflation des titres et conduire ainsi souvent à cette scolarisation. Les instituts de formation eux non plus ne devraient pas lier l'accès aux études à des titres, mais développer des règles judicieuses favorisant la perméabilité et permettant l'accès grâce à des examens corrects sans chicanes administratives. Ainsi, on évitera l'inflation des titres et son corollaire, l'abaissement des exigences quant aux résultats, une évolution observée ici et là dans les formation MBA.

Trop peu performant pour la formation professionnelle

Un problème de plus en plus complexe, aussi en Suisse, est celui des nombreuses personnes à former dont les performances sont insuffisantes. On essaie de trouver une solution par la formation initiale avec attestation fédérale. En outre, les plus performants ont la possibilité de rejoindre la formation professionnelle standard. Mais on se rend compte de plus en plus que les personnes en retard en matière de formation professionnelle devraient être soutenues dès l'âge préscolaire et à l'école primaire. Au niveau secondaire II, c'est souvent trop tard.

Il s'ensuit que les moyens financiers ne doivent pas être consacrés uniquement à la tertiarisation, mais aussi utilisés pour améliorer encore plus les conditions de départ de tous, notamment dans une perspective de politique sociale.

Conclusions

Le livre blanc publié au début septembre, qui exige une élévation massive du nombre de maturités et qui met le principe de la formation duale en question, idéalise la tertiarisation de la formation professionnelle est reflète une opération irréfléchie. Un renforcement de l'académisation des jeunes n'est pas nécessaire, d'autant moins qu'elle entraînerait plutôt une baisse de niveau de la formation professionnelle supérieure et une augmentation des choix de facilité (les titulaires d'une maturité les plus faibles choisiraient plutôt les filières les moins exigeantes). Ceci ne pourrait vraiment pas contribuer à renforcer les professions vitales pour les secteurs économiques d'avenir en Suisse. La qualité du système dual de formation professionnelle a été à nouveau confirmée par une étude internationale (Bertelsmann Stiftung 2009). Une transformation générale du système n'est donc pas nécessaire. Par contre, il faut s'adapter continuellement aux nouvelles exigences professionnelles. La tertiarisation est certainement justifiée pour les meilleurs - mais seulement dans les domaines qui font sens, pas d'une façon générale et pas seulement pour des raisons de prestige.

Indication bibliographique

Bertelsmann Stiftung (Hrsg.). (2009). *Steuerung der beruflichen Bildung im internationalen Vergleich*. Gütersloh: Verlag der Bertelsmann Stiftung.

Auteur

Rolf Dubs, professeur émérite à l'Université de Saint-Gall, a enseigné la didactique des sciences économiques dès 1969 jusqu'à sa retraite en 2000. Il fut également recteur de l'université. Il mène des recherches notamment dans le domaine des comportements enseignant-enseigné, de la gestion et de la qualité des écoles, de la didactique des sciences économiques et de la conception des plans d'enseignement. Ses recherches sont toujours liées à des questions d'ordre politique.

rolf.dubs@unisg.ch

Traduction: Philippe Domont, mise en page: rh

Impressum

Document complémentaire à la newsletter PANORAMA.actualités.
© chez l'éditeur: Centre suisse de services Formation professionnelle | orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO, Berne
Possibilité de s'abonner gratuitement via le site www.panorama.ch; on y trouve les éditions précédentes et d'autres informations sur le marché du travail, la formation professionnelle, l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière.
Rédacteur responsable: Emil Wettstein, Berufsbildungsprojekte GmbH Zürich, redaction@panorama.ch